

# Aide Au Départ Vacances Familles

## Familles Rurales s'engage

Certaines situations empêchent des familles de partir ou de repartir en vacances. Et pourtant les vacances permettent de renforcer les liens familiaux. C'est pourquoi Familles Rurales s'engage pour aider ses adhérents à accompagner ces familles.

Vous connaissez des familles éloignées du départ en vacances ?

Le dispositif d'expérimentation d'aide au départ en vacances peut accompagner les familles. De plus avec l'ANCV nous pouvons co-financer le projet.

CONTACT Jean-Marc

07 68 65 74 60



**ENTRAIDE  
ET CONVIVIALITÉ**

Se rencontrer, échanger, être solidaire



# L'aide au projet Vacances

## Comment ça se passe ?

La fédération Familles Rurales du Calvados et les adhérents peuvent repérer des familles éloignées des vacances et aux revenus moyens (QF < 900€)

Un bénévole de l'association locale Familles Rurales se met en contact avec Jean-Marc Cambier pour étudier la demande.

## Quelles sont les conditions ?

- ✓ La Famille n'est jamais parti en vacances ou pas depuis 3 ans ou et en rupture du à un événement impérieux.
- ✓ La Famille doit avoir un QF inférieur à 900€
- ✓ Le séjour doit être de 2 à 15 jours
- ✓ Le séjour doit disposer de plusieurs financements
- ✓ Le co-financement de Familles Rurales est assuré par l'ANCV sous forme de chèques vacances

## Un QF < 900€ c'est quoi ?

Le QF est le quotient familial utilisé par la CAF notamment.

Un QF de 900 € correspond au calcul du revenu annuel + les prestations familiales divisé par le nombre de personnes composant la famille.

Par exemple pour une famille de 4 personnes :

- un revenu annuel de 40 800€ (3400 €/mois)
- prestations familiales de 200€ par mois

$$\text{QF} = 900\text{€}$$



**ENTRAIDE  
ET CONVIVIALITÉ**

Se rencontrer, échanger, être solidaire

**Familles  
rurales**  
Vivre mieux !  
CALVADOS